



VAL-SONNETTE INFO

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

LE MOT DU MAIRE

Voici déjà plus de 7 mois que nous avons créé notre commune nouvelle. Petit à petit, nous apprenons à nous connaître mutuellement, mais nous ne partions pas de rien car les relations entre nos villages de Val-Sonnette et Sainte-Agnès existaient déjà. Afin de rendre compte de l'impact...

PAGE 3

VIVRE À VAL-SONNETTE

Ce sont cinq réunions publiques qui ont été proposées à tous les habitants de Val-Sonnette, une par commune déléguée. Chaque foyer avait reçu, dans sa boîte aux lettres une invitation à y participer.

PAGE 18

TRAVAUX 2025

De la page 11 à la page 16, vous retrouverez l'ensemble des travaux déjà réalisés en ce début d'année et ceux qui devraient se concrétiser sur le 2ème trimestre 2025 et en 2026.

PAGE 11



PAGE 13 | ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX
À SAINTE-AGNÈS



PAGE 12 | UN ESPACE CINÉRAIRE COMPLET
À VINCELLES

Directrice de publication :

Brigitte MONNET

Crédits photos :

Marc BONGINI

Jacques BONNIER,

Catherine FOURNIER

Philippe MANCHE

Claudine MARCHAND

Brigitte MONNET

Isabelle PACOU

Jean-Raphael PERRARD



PAGE 20 | DES PLANTATIONS
SUR TOUTES LES COMMUNES
DÉLÉGUÉES



ETAT CIVIL

Les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées que si les personnes concernées ont donné leur accord écrit.



3 naissances dont :

Vincelles

PETITJEAN Joséphine
le 8 avril 2025

Grusse

CUETTE Adélaïde
le 17 avril 2025



1 parrainage civil :

Vercia

DESGOUILLES Juliette
5 juillet 2025



2 mariages dont :

Sainte-Agnès

DENIZE Jean-Sébastien et VAUCHER Julie
le 31 mai 2025



Vincelles

SAGOT Eric et BORSCH Elisabeth
le 26 juillet 2025



DECES

Ils nous ont quitté :

Vercia

DUMONT Gérard
le 26 avril 2025

Vincelles

JAN Philippe
le 30 avril 2025
AVIET Jacques
le 9 juillet 2025

Grusse

MICHOLET André
le 4 mai 2025

2 PACS dont :

Sainte-Agnès

PONCET Régis et VASSEUR Jennifer
le 18 juillet 2025

ÉDITORIAL



Mesdames, Messieurs, chers Administrés,

Voici déjà plus de 7 mois que nous avons créé notre commune nouvelle. Petit à petit, nous apprenons à nous connaître mutuellement, mais nous ne partions pas de rien car les relations entre nos villages de Val-Sonnette et Sainte-Agnès existaient déjà.

Afin de rendre compte de l'impact budgétaire de ce rapprochement, qui est très favorable à notre commune nouvelle, au delà même des estimations que nous vous avons présentées lors de la réunion du 18 octobre 2024, mais aussi afin de recueillir les attentes des habitants, nous avons organisé 5 réunions publiques. Je me réjouis du climat constructif qui a régné lors de ces rencontres. Vous retrouverez au fil de ce journal plus de détails sur les évolutions qui nous laissent espérer la concrétisation de grands projets pour l'ensemble des habitants.

Notre commune est lauréate du dispositif "Village d'avenir" et fait partie des trois villages du Jura en 2025 bénéficiant de ce label de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Ainsi nous bénéficions d'un accompagnement renforcé de l'état pour concrétiser nos projets, notamment le projet d'habitat seniors. L'objectif de ce dispositif est d'améliorer la qualité de vie des habitants, de renforcer le service aux usagers et dynamiser les communes rurales ; ces objectifs rejoignent pleinement les nôtres.

Dans le domaine périscolaire, pour la 1ère fois, l'accueil de loisirs situé à l'école de Vincelles, à ouvert ses portes en juillet (en extra-scolaire). En moyenne, ce sont 25 enfants/jour qui l'ont fréquenté avec un pic à 31 enfants (ne sont pas comptabilisés les enfants qui partaient en séjour). Un vrai succès, souligné d'ailleurs par la CAF, que l'on doit à la mobilisation des familles et qui confirme la nécessité de créer une structure dédiée. Vous pouvez compter sur vos élus pour porter ce projet d'avenir.

Les projets 2025 avancent comme vous le constaterez au fil des pages.

Notre équipe d'agents techniques s'est étoffée avec l'arrivée d'un 3ème agent ; ce 3ème temps plein est nécessaire au vu des surfaces à entretenir et notamment les 3 cimetières de la commune qui sont très chronophages. Par contre, le tracteur et l'épareuse que nous avons commandés n'arriveront que début septembre. De ce fait, les passes dites "de sécurité" sont bien réalisées mais les talus et les plus gros débroussaillages se feront à partir de septembre. Nous comptons sur votre compréhension.

Nous remercions vivement l'ensemble des associations et tous les bénévoles qui participent à la qualité de vie à Val-Sonnette. Que d'énergie déployée au service des autres !

A l'heure où vous lisez ce journal, les vacances sont presque terminées... j'espère qu'elles auront été source de repos et de bons moments en famille ou entre amis.

A tous nos écoliers, collégiens, lycéens, étudiants, nous souhaitons une bonne rentrée scolaire.

Brigitte MONNET
Maire de VAL-SONNETTE

LES HORAIRES D'OUVERTURE DES SECRÉTARIATS DE MAIRIE À PARTIR DE SEPTEMBRE 2025



Nos horaires MAIRIE	
Lundi	8h30 – 10h00 Mairie annexe de Ste Agnès 13h30 – 17h30 Mairie de Val-Sonnette à Vincelles
Mardi	9h00 – 12h30 Mairie de Val-Sonnette à Vincelles 13h00 – 17h30 Mairie annexe de Vercia 13h00 – 17h00 Mairie annexe de Ste Agnès
Mercredi	9h00 – 16h15 Mairie de Val-Sonnette à Vincelles
Jeudi	8h30 – 17h30 Mairie de Val-Sonnette à Vincelles 9h45 – 13h45 Mairie annexe de Ste Agnès
Vendredi	8h30 – 12h00 Mairie de Val-Sonnette à Vincelles

Tél du secrétariat
de la mairie de Val-Sonnette :
03.84.25.06.40

mail :
mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr
Site internet :
<https://www.val-sonnette.fr>

Tél secrétariat
mairie annexe de Sainte-Agnès :
03 84 25 10 08

mairie annexe de Vercia :
03 84 25 00 79

**Attention : les horaires
de la mairie de
Val-Sonnette changent
en septembre !**

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Située à Sainte-Agnès, au 2 rue Principale, l'Agence Postale Communale (APC) vous accueille pour de nombreux services postaux et de proximité.

C'est Angélique BUCLET, qui vous recevra pour répondre à vos demandes, toujours avec le sourire.

Voici ce que vous pouvez faire à notre APC :

- ACHETER des timbres poste, des enveloppes "Prêt à poster" et des emballages colissimo ;
- DEPOSER vos envois postaux (hors valeur déclarée, Chronopost et contre remboursement) ;
- RETIRER vos lettres recommandées, vos colis (hors valeur déclarée, Chronopost et contre remboursement) ;
- BENEFCIER de services de proximité (réexpédition, garde de courrier et colis 15 jours) ;
- EFFECTUER des opérations financières de dépannage pour les clients de la Banque Postale (retrait/dépôt d'espèces, dépôt de chèques).



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi de 8h30 à 12h30
Mercredi de 14h30 à 18h00
Samedi de 8h00 à 12h30

**N'hésitez pas à venir rencontrer Mme BUCLET
pour toutes vos demandes postales du quotidien !**



LA POSTE
AGENCE COMMUNALE

POUR NE RIEN MANQUER DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE
APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Recevez les alertes et les informations de votre collectivité en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre collectivité. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape"



Simple, rapide et pratique,
gratuit pour l'utilisateur,
sans publicité,
ce service vous est offert par
votre commune.

Vous n'arrivez pas à le
télécharger ? Bénédicte se tient à
votre disposition en mairie de
Val-Sonnette, à Vincelles, les
jeudis et vendredis matins afin de
vous accompagner.

Outre Panneau Pocket, vous pouvez suivre l'actualité, les comptes-rendus des conseils municipaux, les arrêtés, l'ensemble des bulletins municipaux, les manifestations des associations, les infos pratiques, etc. sur les panneaux d'affichage municipaux et sur notre site internet www.val-sonnette.fr

UN 3ÈME AGENT TECHNIQUE A REJOINT NOTRE ÉQUIPE

M. POUPON a rejoint fin mai notre équipe d'agents techniques, nous voici désormais au complet ! C'était une nécessité au vu de la charge de travail sur les cinq communes déléguées notamment en période intense d'entretien des espaces verts.

Nous lui souhaitons la bienvenue, il apportera ses compétences notamment dans le domaine de la maçonnerie.

UN NOUVEAU PANNEAU D'AFFICHAGE À VINCELLES



Il est déjà bien rempli notre nouveau panneau d'affichage...

Il faut dire que les informations ne manquent pas, les conseils municipaux sont denses.



LES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024

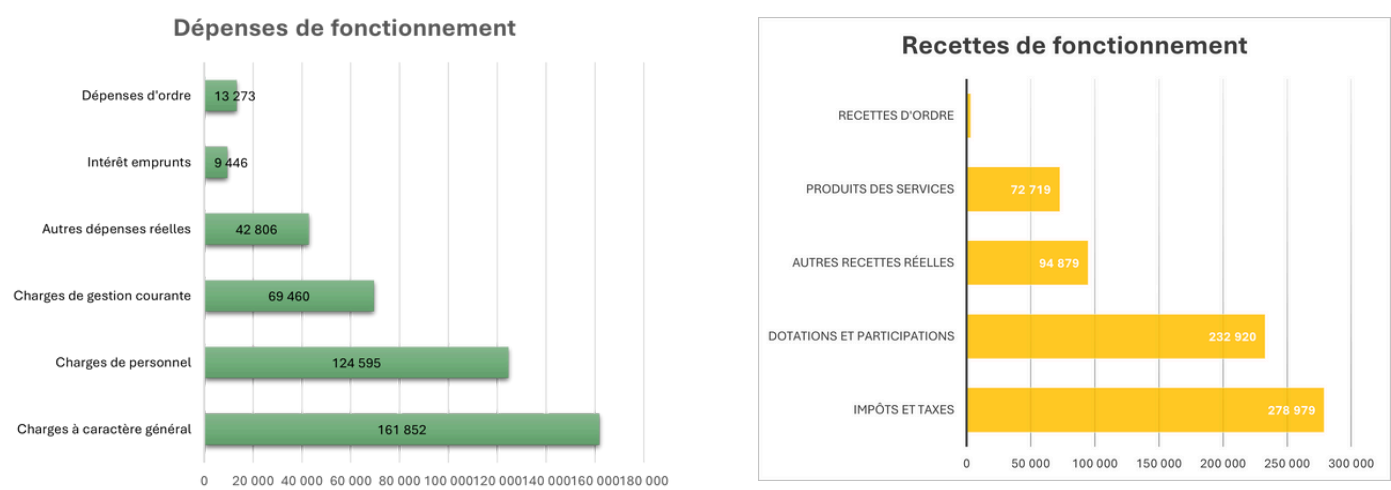
PAR BRIGITTE MONNET

Le compte financier unique (CFU) est un compte commun à l'ordonnateur (Maire) et au comptable (Trésorier) qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Ce document comptable permet, tant en dépenses qu'en recettes, en section de fonctionnement et d'investissement :

- D'apprécier les réalisations par rapport aux prévisions,
- De dégager éventuellement les crédits à reporter qui correspondent à des crédits affectés à des opérations ou actions qui ne sont pas achevées en totalité à la clôture de l'exercice,
- D'arrêter les résultats définitifs à la clôture de l'exercice, qui peuvent faire apparaître soit un déficit, soit un excédent.

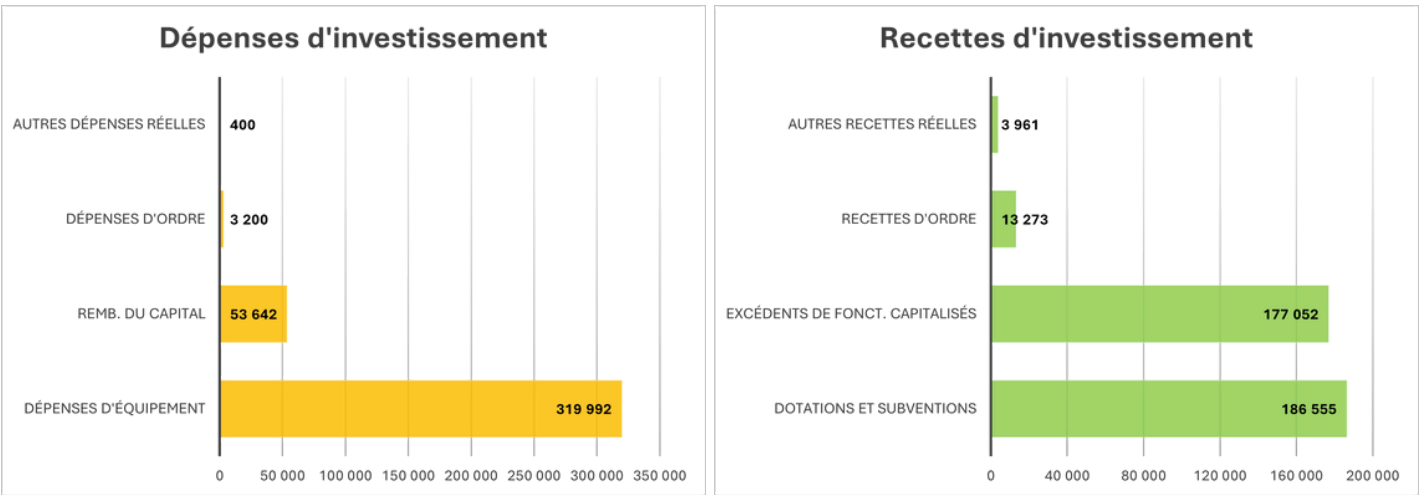
CFU de VAL-SONNETTE 2024



Les dépenses de fonctionnement, d'un montant total de 421 432 €, ont augmenté de 14 % du fait de travaux d'entretien dont :

- raccordement à l'assainissement de la mairie annexe de Vercia,
- des mises aux normes de nos bâtiments suite au passage du bureau de contrôle,
- le changement d'une chaudière dans un appartement locatif,
- des réparations et rénovations de fontaines,
- des travaux de débardage et autres, plus importants que les années précédentes,
- l'augmentation du prix de l'électricité

Parallèlement les recettes de fonctionnement, d'un montant total de 682 696 € ont augmenté de 17 %. Nous avons perçu en 2024 des ventes de bois réalisées en 2023 et 2024 soit plus de 60 000 €.



Les dépenses d'investissement les plus importantes sur Val-Sonnette en 2024 ont été :

- la création des réserves incendie à Bonnaissod, Grusse, Paisia, En Villeneuve,
- les travaux d'aménagement piétonnier à Bonnaud,
- la création du réseau eaux pluviales Grande Rue à Vincelles,
- l'enfouissement des réseaux secs à Paisia, quartier de La Bardette,
- l'enfouissement des réseaux secs à Grusse, Grande Rue,
- l'achat de parcelles à Vincelles (Les Bourgeons et des bois),
- la fin des travaux de la mairie annexe de Vercia,
- la fin des travaux de la salle des fêtes de Vercia,
- la réfection de la toiture d'un bâtiment à Grusse,
- le changement de porte de la mairie de Val-Sonnette et l'installation volets roulants,
- l'achat d'un tracteur tondeuse et débroussailluse,
- le busage d'un fossé d'évacuation des eaux pluviales à Paisia,
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude de faisabilité de la résidence aînés,
- ...



Aménagements piétonniers
Réception avec le département

374 000 € investis

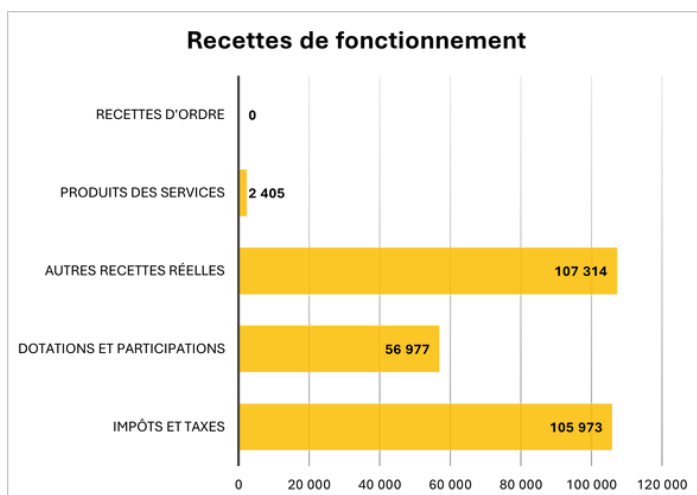
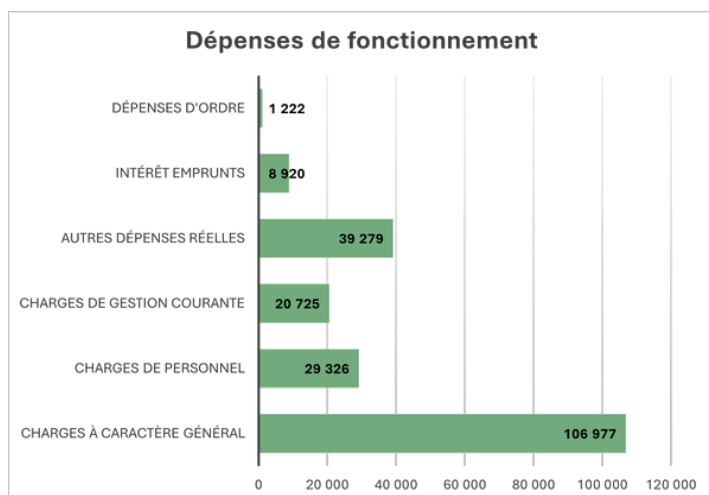


Installation d'une réserve
incendie enterrée



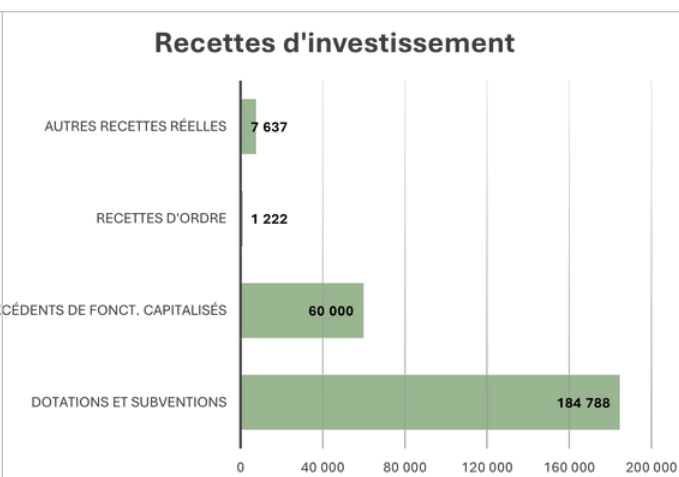
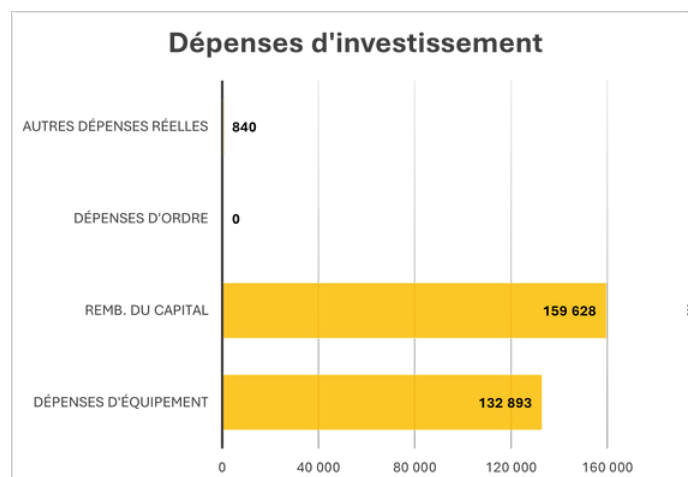
Travaux de mise
en séparatif du
réseau
d'assainissement

Les recettes d'investissement sont essentiellement les subventions de nos partenaires, état, région et département sans qui nous ne pourrions mener ces projets.



Les dépenses de fonctionnement, d'un montant total de 206 449 €, ont peu augmenté par rapport à 2023, + 1.04 %, malgré une hausse importante des dépenses en eau due à une fuite dans un logement locatif et plus de travaux de remise à niveau dans les logements de la résidence du Colombier.

Les recettes de fonctionnement, d'un montant total de 272 668 € ont augmenté de 0.75 %. Les revenus des immeubles locatifs sont une grosse part des recettes de fonctionnement avec plus de 100 000 € de recettes à part égale avec les impôts et taxes. Viennent ensuite pour moitié les dotations.



Les dépenses d'investissement les plus importantes sur Sainte-Agnes en 2024 ont été :

- l'enfouissement de réseaux secs rue Principale,
- des travaux de voirie : enrobé Froideville,
- l'achat d'une cuisine professionnelle et de chaises salle des Tilleuls,
- la reprise assainissement salle des Tilleuls,
- la pose d'un poteau incendie,
- le solde de la PAC logement 18 rue Principale,
- l'achat de panneaux japonais pour la salle de réunion de la mairie,
- la plantation de tilleuls,
- le paiement des dernières factures de la rénovation de la salle des Tilleuls,
- ...



293 360 € investis

Les recettes d'investissement sont essentiellement également les subventions de nos partenaires, état, région et département ainsi que le FCTVA.

C'est le 1er budget primitif de la commune nouvelle (CN) dans sa configuration à cinq communes déléguées. Parmi les recettes de fonctionnement, la dotation globale de fonctionnement est en hausse de 54 543 € par rapport aux dotations cumulées des deux communes historiques perçues en 2024. A cela s'ajoute la dotation d'amorçage de la CN d'un montant de 21 315 €. Nous la percevrons pendant 3 ans.

Budget Primitif 2025

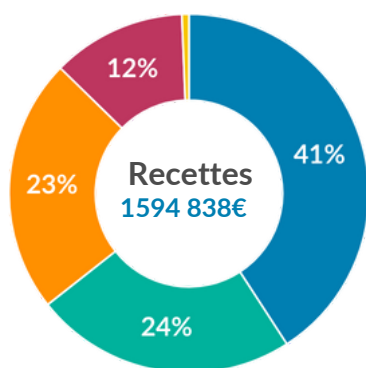
Fonctionnement

1 594 838 €

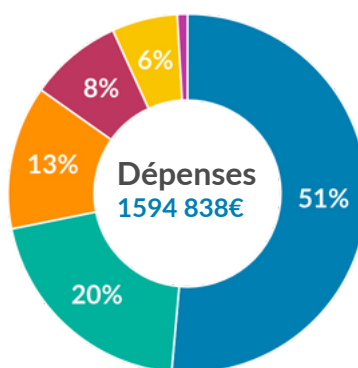
Investissement

1 155 548 €

Fonctionnement

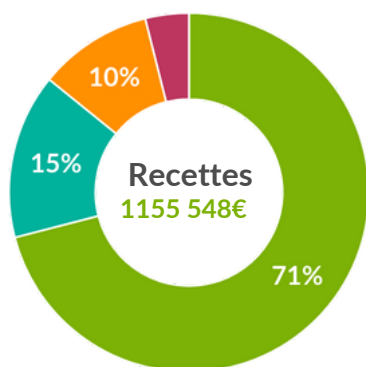


- Excédent antérieur : 651 433 €
- Impôts et taxes : 375 241 €
- Dotations et participations : 366 071 €
- Autres recettes : 192 005 €
- Produits des services : 10 088 €

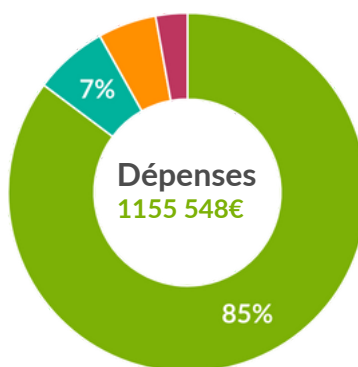


- Virement à section d'invest : 820 000 €
- Charges générales : 325 719 €
- Charges de personnel : 206 571 €
- Charges gestion courante : 133 647 €
- Autres dépenses : 94 407 €
- Intérêts d'emprunts : 14 494 €

Investissement



- Virement de section de fonct : 820 000 €
- Excédents de fonct capitalisés : 171 969 €
- Dotations et subventions : 118 397 €
- Autres recettes : 45 182 €



- Dépenses d'équipement : 984 707 €
- Déficit d'invest reporté : 76 962 €
- Remboursement du capital : 60 891 €
- Autres dépenses : 32 988 €

Les orientations du Budget

- Taux de fiscalité identiques à 2024
- Des investissements importants
- une équipe d'agents municipaux renforcée



Visitez notre site internet

Immeuble "Le Colombier" à Sainte-Agnès

Projets d'investissement et vie de la commune

Rénovation thermique :

481 600€

Chaufferie bois mairie et sdf :

137 000€

Tracteur et épaveuse :

108 900€

Cimetière Grusse accessibilité :

35 000€



Mairie et Espace Val-Sonnette à Vincelles

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2025



54%

984 707 €

Infrastructures
735€ /habitant



37%

665 937 €

Admin générale
497€ / habitant



5%

83 513 €

Autres dépenses
62€ /habitant



4%

75 385 €

Rembours dette
56€ /habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Fiscalité communale

	Taux	Produit
 Taxe Foncière Bati	38.22%	397 870 €
 Taxe Foncière Non-Bati	24.84%	25 312 €
 Taxe Hab Rés Secondaire	7.63%	11 964 €

IDENTIQUE A 2024

Concernant la fiscalité, bien que la commune nouvelle existe juridiquement depuis le 1er janvier 2025, les délibérations concordantes de création de la commune nouvelle ayant été prises après le 1er octobre 2024, ce n'est qu'en 2026 que la « fusion fiscale » aura lieu. Les taux de 2024 s'appliqueront sur les communes en 2025 comme avant la fusion. Le produit attendu après application du coefficient correcteur est de 398 903 €.

”

Avec une capacité d'investissement optimisée, un faible endettement (après paiement des échéances 2025, la dette s'élève à : 607 626 € et notre capacité de désendettement est de 1.8 ans à la fin de l'exercice 2024), outre les projets actuels, nous préparons l'avenir. Val-Sonnette a été labellisé "village d'avenir" et bénéficie d'un accompagnement gratuit d'un chargé de mission de la Préfecture pour notre projet de création d'un habitat adapté pour séniors sur le secteur des Bourgeons à Vincelles.



LES TRAVAUX À VAL-SONNETTE

A GRUSSE, MISE EN ACCESSIBILITE DU CIMETIERE

PAR CATHERINE FOURNIER

Suite à plusieurs demandes des administrés, pour pouvoir se rendre plus facilement sur les monuments de leurs défunts au cimetière de Grusse, les élus ont mandaté un bureau d'études afin qu'il nous guide dans la manière de concevoir une meilleure accessibilité à ce site. Un terrain jouxtant le cimetière sur sa partie nord avait fait l'objet d'un échange entre un particulier et la commune de Grusse. Donc, les travaux qui suivent sont réalisés sur une partie de ce terrain.

Il a été décidé :

- d'élargir l'embranchement du chemin conduisant au cimetière, pour en faciliter l'accès ;
- de poser un géotextile et du tout-venant sur la partie de roulement ;
- de le sécuriser sur toute la longueur par la pose de gabions de 1mx0.50mx1m ;
- de terrasser dans la butte pour créer un parking sur une longueur d'environ 7m, qui sera taluté et recouvert d'un géotextile ;
- de poser un revêtement perméable sur la partie parking et des rondins sur le pourtour ;
- de réaliser un aménagement paysager autour du parking.
- d'aménager un collecteur à déchets entouré de gabions, avec des gravillons au sol ;
- de matérialiser au sol et signaler verticalement la place PMR.

Ces travaux sont pratiquement terminés. Il ne restera que les plantations à mettre à l'automne.

Les élus remercient les entreprises qui sont intervenues pour leur excellent travail : AGRI TP, LUGH et MARKOSOL, ainsi que le bureau d'études « Be Voirie ».

La commune possède 3 cimetières

les 3 sont dotés de tous les aménagements pouvant répondre aux désirs des habitants. Le cimetière de Sainte-Agnès est pour $\frac{1}{3}$ à la commune de Rotalier. Celle-ci participe donc à hauteur d' $\frac{1}{3}$ aux frais d'entretien et aux investissements nécessaires.

La commune de Val-Sonnette participe également aux frais d'entretien du cimetière de Trenal car historiquement, la commune de Bonnaud n'ayant pas de cimetière, les habitants se faisaient inhumer à Trenal. Une convention lie nos deux communes.

Afin d'harmoniser les pratiques, les élus ont travaillé à l'élaboration d'un nouveau règlement des cimetières de Val-Sonnette.

Il est consultable en mairie et sur le site internet de <https://val-sonnette.fr>

A VINCELLES, CREATION D'UN ESPACE CINERAIRE

PAR BRIGITTE MONNET



Coût des travaux et équipements

12 464 € HT
14 957 € TTC

Cet espace cinéraire, répondant aux demandes des habitants est composé :

- d'un jardin du souvenir avec une stèle et un totem pour recevoir les plaques des défunts ;
- d'un columbarium de 8 cases. Chaque case pouvant contenir 3 urnes ;
- une tablette hommage ;
- un banc courbe.

Les équipements sont en granit Rosalيزé et granit noir fin pour la tablette hommage.

De plus, 6 cavurnes ont été ajoutées pouvant contenir chacune 4 urnes.

TRAVAUX SUR LES CHEMINS RURAUX A VINCELLES, BONNAISOD ET GRUSSE

PAR CATHERINE FOURNIER

Lors des réunions des associations foncières de remembrement de Grusse et de Vincelles, les membres présents (en particulier les agriculteurs) ont fait remarquer au représentant de la commune que certains de nos chemins ruraux étaient en mauvais état et difficilement circulables.

C'est le cas, du chemin rural à Grusse qui conduit à la Grange en Cey. Il s'avère que du bois avait été coupé et que le bucheron et le débardeur l'avaient bien endommagé. La commune a donc contacté l'agent de l'ONF, afin qu'il intervienne auprès de ces professionnels pour qu'ils remettent en état. Toutefois, la commune doit aussi intervenir pour canaliser les eaux pluviales.

C'est aussi le cas, sur Bonnaïso, du premier chemin rural, sur la gauche quand on a traversé la RD1083 et qui conduit à la cabane des chasseurs de Vincelles.

Un conseiller municipal (M. Thomas GAND), membre de la commission communale voirie s'est rendu sur place et a évalué les dégâts ainsi que les réparations à envisager sur ces chemins.

Des devis ont été sollicités auprès de plusieurs entreprises et c'est l'entreprise Delarche TP qui a été retenue pour un montant de 10 706.50 € HT (12 847.80 € TTC).

La date d'intervention n'est pas encore connue.

A Vincelles, c'est une portion de 150 ml de chemin blanc qui nécessitait une réfection. C'est l'entreprise Agri TP qui les a réalisés pour un montant de 2 001 € HT (2 401 € TTC).



LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS À SAINTE AGNÈS

PAR MARC BONGINI

L'objet est l'effacement du réseau basse tension, de l'éclairage public et des infrastructures télécom. Le maître d'ouvrage est le SIDECE.

Le projet se décompose en 2 tranches :

- La première tranche a été réalisée. Elle s'étend de la rue Principale à la rue de Ronde ;
- La deuxième tranche concernera le tronçon de la rue de Ronde à la rue Principale, au sud, jusqu'au quartier « Au Tilleul ».

Courant février l'entreprise TITI TP sous la responsabilité de l'entreprise EFFAGE a effectué les travaux de terrassement, la pose de fourreaux, le remblaiement de la fouille. Courant juin la pose de la couche de roulement a permis de finaliser cette 1ère tranche.

Les travaux se sont déroulés sans gêne pour la circulation.

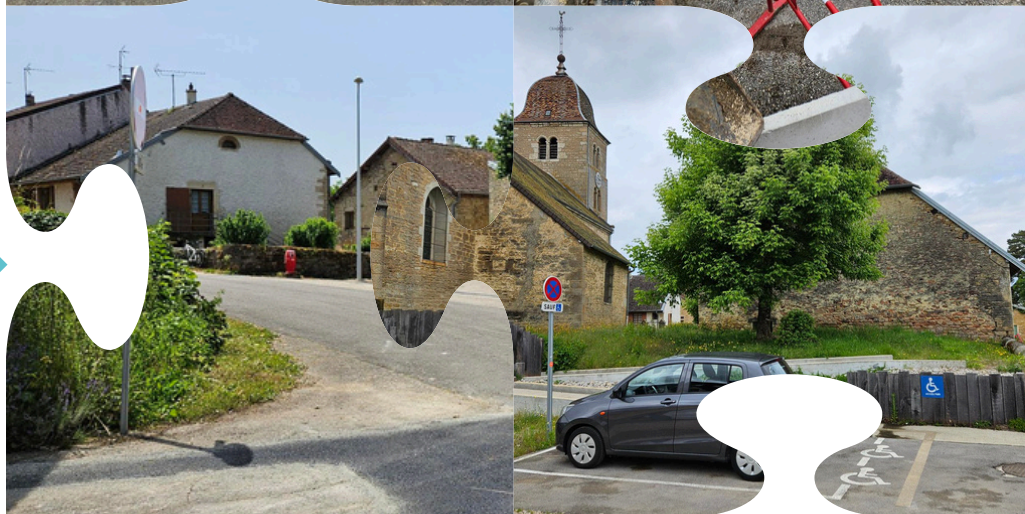
Désormais, vous pouvez découvrir l'horizon et la mise en valeur de belles maisons en pierre, patrimoine important de Sainte-Agnès !

Coût total des travaux : 117 342 € TTC
Coût pour la commune : 41 870 € TTC

AVANT



APRES



ENEDIS ENFOUIT LE RÉSEAU HAUTE TENSION À FROIDEVILLE



L'Installation d'une armoire de transfert a été réalisée ainsi que l'enfouissement de la ligne haute tension.

Le 22 juillet ENEDIS doit finaliser le raccordement avec la pose d'un pylône.



ET À GRUSSE



RÉNOVATION DE L'APPARTEMENT SITUÉ AU DESSUS DE LA MAIRIE À GRUSSE

PAR BRIGITTE MONNET

Profitant du changement de locataires, le logement situé au dessus de la mairie à Grusse a été mis aux normes notamment pour l'électricité, nous avons changé le plafond qui n'était pas adapté à un appartement et isolé sous plafond. Les travaux ont été confiés à des entreprises locales et les peintures ont été réalisées par nos agents municipaux. La cuisine intégrée a été entièrement changée avec de plus la création d'un îlot central.

Comme l'ensemble du parc locatif de la commune, il n'a pas beaucoup attendu pour retrouver preneur !



DE NOUVELLES TABLES POUR LA SALLE DES FÊTES DE VERCIA



Achetées par l'association du Foyer Rural de Vercia, les tables de la salle communale commençaient à montrer des signes d'obsolescence après des années de bons et loyaux services. De plus la commune souhaitant continuer à faire le repas des aînés dans une salle communale, au vu du nombre de convives potentiels, il fallait en racheter. Nous avons donc décidé d'investir dans 25 nouvelles tables avec un chariot pour les entreposer. Elles ont l'avantage d'être beaucoup plus légères et cela soulagera ainsi la tâche des membres de la commission sociale et celle de nos agents.

UNE FONTAINE QUI COULE À NOUVEAU !



Sous la houlette de notre grand chef fontainier, Georges CABAUD, et avec l'aide de nos employés municipaux, la fontaine située à l'intersection de la Grande Rue et de la rue Traversière à Vincelles coule à nouveau.

Merci M. CABAUD, du haut de vos 98 ans, vous avez encore tant de choses à nous apprendre sur le réseau des fontaines de Vincelles.



DES TRAVAUX À VENIR



Bâtiment “Le Colombier”

Propriété communale

16 logements

Surface habitable 901 m²

Gestion par “La Maison pour Tous”

La rénovation thermique des logements communaux de Sainte-Agnès situés au Colombier

Les élus ont souhaité avoir une étude thermique globale du bâtiment et faire évaluer les travaux à réaliser afin d'atteindre la performance BBC (Bâtiment Basse Consommation). Ces travaux ont un double objectif :

- diminuer les consommations et ainsi le montant des charges de façon significative,
- améliorer le confort hivernal et estival qui est globalement peu satisfaisant.

L'étude a donc été réalisée, confirmant la nécessité d'engager des travaux importants à tous les niveaux : isolation extérieure, changement des menuiseries, changement du mode de chauffage... En effet, avec la présence de convecteurs électriques et de panneaux rayonnants dans les logements, celui-ci est peu efficace et assez onéreux.

Nous sommes dans l'attente du chiffrage affiné et après validation par le conseil municipal, nous pourrions engager rapidement l'appel d'offres.

La création d'une chaufferie bois pellets pour alimenter la mairie de Vincelles, la salle des fêtes et les logements



Lors de l'extension de la salle des fêtes de Vincelles en 2016, une étude d'opportunité d'une chaufferie automatique au bois granulé avec réseau de chaleur avait été réalisée par AJENA, et en 2017 une étude de faisabilité par Enerpol. La commune s'interrogeait sur la pertinence d'un réseau alimentant au moins trois bâtiments communaux (mairie, salles des fêtes, ancien presbytère) ou de celle d'avoir deux chaufferies.

Au vu, désormais, des temps d'ouverture de la mairie (tous les jours de la semaine), et de l'augmentation de la fréquentation des salles des fêtes, de l'état des radiateurs au gaz propane de la salle des fêtes du bas qui tombent souvent en panne, nous avons souhaité actualiser les études de 2016. C'est AJENA qui a réalisé cette mise à jour afin que nous puissions décider des travaux à venir.

Pierre ECOCHARD, délégué aux bâtiments, a présenté lors du conseil municipal d'avril le résultat de cette étude. Il a tout d'abord expliqué que la nouvelle étude montrait la pertinence de modifier les modes de chauffage actuels (gaz propane et électricité pour mairie et salle des fêtes), fioul pour ancien presbytère.

Que le passage à une solution aux granulés permettrait de réduire les charges d'environ 45 %. Le bois-énergie offre l'opportunité de réduire la part des dépenses allouées au combustible par rapport au propane, ce qui permet une meilleure stabilité du prix dans le temps. De plus, une partie des dépenses sont relocalisées.

Qu'enfin, l'option la plus pertinente est celle à deux chaufferies à pellets. En effet, avec une seule chaufferie bois il y a des pertes réseaux non négligeables et des travaux importants en voirie. Cela impliquerait également de traiter l'ensemble des bâtiments en même temps.

Le choix a été fait de commencer par passer les bâtiments “mairie” en priorité. Nous avons choisi comme maître d'œuvre le SIEDEC pour un montant forfaitaire fixé à 12 565 € HT et portant sur un montant prévisionnel de travaux estimé à 98 000.00 € HT.

CÉRÉMONIES DU 8 MAI

PAR BRIGITTE MONNET



Joachim à l'euphonium ouvre et ferme le ban, fait retentir la sonnerie aux Morts

Cette cérémonie du 8 mai s'est tenue cette année devant le monument aux morts de Vercia et comme chaque année nous avons apprécié la présence de nos partenaires et les nombreux habitants et enfants de nos cinq communes déléguées qui sont venus rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie pour que nous puissions vivre en paix.

Cette paix si précieuse, mais si fragile.

Avant la tenue de cette cérémonie, les maires délégués sont allés déposer une gerbe sur les monuments aux morts de Val-Sonnette.

A l'issue de la cérémonie, un pot de l'amitié a été offert.

Nous remercions chaleureusement pour leur présence : les porte-drapeaux, le souvenir français et les jeunes du souvenir qui nous lisent des textes qu'ils écrivent, le chœur du Bon Pays et Joachim, les enfants.



Le Souvenir Français et le Chœur du Bon Pays

Cérémonie du 11 novembre 2025

Notre volonté est que chaque commune déléguée puisse avoir une cérémonie de façon tournante. La prochaine sera à **SAINT-AGNES**





RETOUR SUR LES 5 RÉUNIONS PUBLIQUES

PAR BRIGITTE MONNET

Ce sont cinq réunions publiques qui ont été proposées à tous les habitants de Val-Sonnette, une par commune déléguée.

Chaque foyer avait reçu, dans sa boîte aux lettres une invitation à y participer.

Le 26 mai nous étions à Vercia, le 27 à Vincelles, le 28 à Sainte-Agnès, le 4 juin à Grusse et enfin le 5 juin à Bonnaud. Chacun, en fonction de ses obligations pouvant participer à l'une ou l'autre.

Après avoir présenté un diaporama sur le budget primitif 2025 avec notamment son évolution avec la création de la commune nouvelle, les projets à venir à court et moyen terme, un temps d'échange a été consacré aux questions et surtout aux attentes et besoins des habitants.

Le fait d'avoir proposé une rencontre dans toutes les communes déléguées a été particulièrement apprécié par les personnes présentes.

A l'issue de chaque réunion, le verre de l'amitié a permis de continuer les échanges.

Peu de demandes au final ont été formulées, pour autant, l'ensemble de vos élus reste à l'écoute.

REMISE DE COMPOSTEURS

26 composteurs en bois ou en matériaux recyclés, de 340 ou de 600 litres, ont été remis aux habitants qui avaient passé commande, devant la mairie de Vincelles le mardi 22 avril.

En effet, la commune et le SICTOM vous avaient proposé une 3ème commande groupée de composteurs.

Des déchets qui n'iront plus dans la poubelle grise !



M. BARON du SICTOM aide une habitante à charger son composteur

Un stand avec de la documentation et une personne pour conseiller



**VOUS AVEZ MANQUÉ
CETTE 3ÈME
LIVRAISON ?**

Vous pouvez passer commande directement sur le site du SICTOM

<https://sictom-lons-le-saunier.fr/reduisons-nos-dechets/obtenir-un-composteur.html>

GESTES QUI SAUVENT, GESTES D'URGENCE

PAR CLAUDINE MARCHAND

Une nouvelle formation a eu lieu le mercredi 16 avril 2025 à la salle des Tilleuls à Sainte-Agnès.

11 personnes ont assisté à celle-ci, animée par Delphine MOUREAU, pompier bénévole et formatrice à Beaufort.

Savoir réagir aux accidents, alerter, mettre en sécurité et intervenir ne sont pas des actes évidents et simples sans formation. L'utilisation du défibrillateur et le massage cardiaque peuvent sauver des vies.

Des défibrillateurs ont été installés dans chaque commune déléguée de Val-Sonnette.

Un grand MERCI à Delphine pour ce moment très agréable, sa formation est très intéressante.



Vous désirez également vous initier aux gestes qui sauvent ? N'hésitez à nous le faire savoir, une quatrième session pourra être organisée en 2026.

LES OFF DES RENDEZ-VOUS DE L'AVENTURE

PAR CATHERINE FOURNIER

Les Off des rendez-vous de l'Aventure se sont tenus le 5 mars 2025 à l'Espace Val-Sonnette, dans le cadre de la dixième édition du Festival « Les Rendez-Vous de l'Aventure »

Projection rencontre avec Marc Batard, le sprinter de l'Everest

L'alpiniste Marc Batard décide de retourner à l'âge de 70 ans sur ce qui fut l'emblème de son parcours d'alpiniste, l'Everest, qu'il a été le premier à gravir en moins de 24 heures et sans oxygène en 1988. Ce défi, il se le lance accompagné de 3 personnes. Tout au long de l'ascension, il partage son projet d'introduction d'une nouvelle voie plus sécurisée pour arriver sur le toit du monde. Une nombreuse assistance a suivi le film et le débat qui a suivi.

Les spectateurs présents, plus ou moins au fait de ce sport de l'extrême, ont apprécié cette séance.



Marc BATARD et Olivia CHALOÏN
Un grand merci pour cette soirée d'aventure

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT À VAL-SONNETTE

PAR ISABELLE PACOU

Planter le décor

Suite au travail de la commission environnement, la décision avait été prise de tenir à jour une liste annuelle des arbres (hors forêt), tombés ou abattus, afin de les remplacer systématiquement.

Deux platanes situés au croisement du vieux moulin, en bas de la rue des fontaines à Vincelles, avaient dû être coupés pour des raisons de sécurité. Ils ont été remplacés par deux Ginkgo Biloba provenant de la pépinière Antier à Gevingey et plantés par les agents communaux. Ces arbres flamboieront à l'automne, tout comme celui déjà présent à Sainte Agnès.

De même, l'implantation de la réserve incendie enterrée à Grusse avait nécessité de couper une haie d'althéas. Cette fois, c'est une haie diversifiée qui a été replantée. Des arbustes mellifères, des feuillages panachés, des fleurs roses ou blanches se succéderont à chaque saison.



Le ginkgo Biloba est un des arbres les plus vieux du monde. C'est le seul survivant de son espèce, c'est pourquoi il est classé comme conifère caduque. Il peut vivre mille ans et les plus vieux spécimens atteignent trois mille ans ! Biloba veut dire deux lobes, en référence à la forme de sa feuille. Un Ginkgo a survécu à l'explosion à Hiroshima et c'est le premier végétal à avoir repoussé sur ces lieux.

QUE DE CANETTES !

PAR IRÈNE ROUCHE

Le 14 février dernier, 40 canettes de bière en aluminium ont été ramassées sur 500 mètres entre le chemin des Mâchurés et le chemin de Bonnaissod.

Ce matériau est recyclable à 100%, il n'a rien à faire dans la nature : l'arbre à canettes n'existe pas.

L'impact de l'aluminium dans l'environnement est très élevé. S'il a fallu une seconde pour jeter cette canette, il faudra entre 200 et 500 ans pour qu'elle disparaisse.

De plus, ces contenants peuvent devenir de vrais dangers pour les troupeaux. En effet, on peut retrouver cet aluminium broyé pendant les fauches dans les bottes de foin. Transformé en petits filaments tranchants, ils seront consommés par accident par les animaux qui ne parviennent pas toujours à trier.

Ramener vos déchets et la nature vous remerciera.



Grâce à Irène et Pascal, ses 40 canettes ont retrouvé le chemin de la poubelle bleue.

Sans compter les centaines d'autres, ramassées lors de leurs balades dans notre belle campagne...

Merci !

JETONS, TRIONS, RAMASSONS !

PAR ISABELLE PACOU

C'est le slogan du site internet associatif « Les Gestes Propres » qui regroupe de nombreux partenaires avec pour mission de préserver les espaces urbains et ruraux et de lutter contre les déchets abandonnés volontairement ou non. Ils représentent environ un million de tonnes soit l'équivalent de 100 Tours Eiffel ou 30 000 camions de Paris à Lyon ! C'est un enjeu majeur pour l'environnement, notre santé et notre cadre de vie. C'est une moyenne de 200kg/km le long des routes, idem sur les pistes de ski et 20kg/km le long des cours d'eau.

Des mégots (2 à 12 ans de durée de vie), chewing-gums (5 à 10 ans), petits emballages, verre, canettes aluminium jusqu'aux encombrants, à chacun de penser à garder et rapporter ses déchets lors de nos promenades et sorties.

Ce site Les Gestes Propres regorge d'informations, d'études intéressantes. Ainsi il dévoile nos contradictions : alors que 95 % des Français estiment qu'il est nécessaire de sanctionner systématiquement les personnes inciviles, 27 % d'entre eux avouent avoir déjà jeté des déchets. De même, nous sommes plus choqués par la taille (encombrant contre mégot) ou par leur dangerosité (verre contre aluminium) que par leur impact sur l'environnement : un mégot pollue 500 litres d'eau...

Un autre site très complet, celui de l'ADEME particulier. Comprendre sa consommation électrique par appareils, par pièces, à la maison, au bureau. Connaître les aides pour réparer, changer, optimiser ses appareils. Découvrir des jeux sur l'écologie pour les enfants. Utiliser des calculateurs d'économie d'énergie. Le choix est vaste. Après ces visites numériques, pensez à éteindre votre ordinateur plutôt qu'à le laisser en veille ☺

Pour en savoir plus :

<https://www.gestespropres.com/>

<https://www.ademe.fr/particulier/>

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 Ma Matin Matin	1 V	1 L	1 Me	1 S Toussaint	1 L
2 Me	2 S	2 Ma	2 J	2 D	2 Ma Matin Matin
3 J	3 D	3 Me	3 V	3 L	3 Me
4 V	4 L	4 J	4 S	4 Ma Matin Matin	4 J
5 S	5 Ma	5 V	5 D	5 Me	5 V
6 D	6 Me	6 S	6 L	6 J	6 S
7 L	7 J	7 D	7 Ma Matin Matin	7 V	7 D
8 Ma	8 V	8 L	8 Me	8 S	8 L
9 Me	9 S	9 Ma Matin Matin	9 J	9 D	9 Ma
10 J	10 D	10 Me	10 V	10 L	10 Me
11 V	11 L	11 J	11 S	11 Ma Armistice 1918	11 J
12 S	12 Ma Matin Matin	12 V	12 D	12 Me	12 V
13 D	13 Me	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L Fête nationale	14 J	14 D	14 Ma	14 V	14 D
15 Ma Matin Matin	15 V Assomption	15 L	15 Me	15 S	15 L
16 Me	16 S	16 Ma	16 J	16 D	16 Ma Matin Matin
17 J	17 D	17 Me	17 V	17 L	17 Me
18 V	18 L	18 J	18 S	18 Ma Matin Matin	18 J
19 S	19 Ma	19 V	19 D	19 Me	19 V
20 D	20 Me	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 D	21 Ma Matin Matin	21 V	21 D
22 Ma	22 V	22 L	22 Me	22 S	22 L
23 Me	23 S	23 Ma Matin Matin	23 J	23 D	23 Ma
24 J	24 D	24 Me	24 V	24 L	24 Me
25 V	25 L	25 J	25 S	25 Ma	25 J Noël
26 S	26 Ma Matin Matin	26 V	26 D	26 Me	26 V
27 D	27 Me	27 S	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 D	28 Ma	28 V	28 D
29 Ma Matin Matin	29 V	29 L	29 Me	29 S	29 L
30 Me	30 S	30 Ma	30 J	30 D	30 Ma Matin Matin
31 J	31 D		31 V		31 Me

BEAUFORT	
Mercredi	9 h - 12 h 13h30 - 17h30
Vendredi	9 h - 12 h 13h30 - 17h30
Samedi	9 h - 12 h

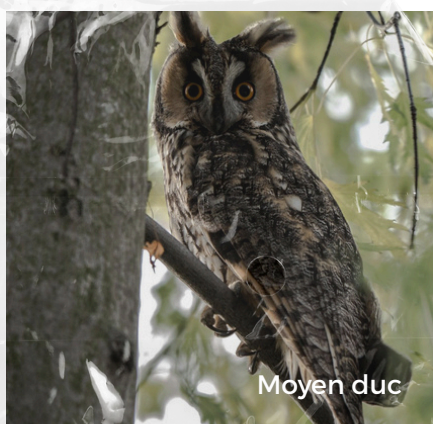
Horaires
d'ouverture de la
déchetterie de
Beaufort-
Orbagna
jusqu'au 31
octobre 2025



Les bacs bleus de tri passent progressivement
au jaune, les consignes restent les mêmes :
Tous les emballages en vrac dans
le bac de tri !

CONTACTS
Réparation et livraison de bacs de collecte, informations :
03 84 86 16 16 accueil@sictomlons.fr www.sictom-lons-le-saunier.fr





Moyen duc



Pic épeichette



Martre

LA BIODIVERSITÉ À VAL-SONNETTE

PAR ISABELLE PACOU

Depuis de nombreuses années des actions sont mises en place pour protéger l'environnement à Val-Sonnette et la santé de ses habitants. Alors, quels sont les résultats ? Une faune diversifiée que l'on peut observer en fin de journée quand les activités humaines ont cessé ou tôt le matin.

D'abord, des mammifères. La famille des chevreuils répartie entre le mâle ou brocard, la femelle dite chevrette et les petits appelés des faons. Et non, il n'y a pas de cerf ou de biche...

Bien sûr, des blaireaux, des renards et une belle population de martres à plastron jaune qui vivent dans les arbres, occupant leurs cavités et se nourrissant d'œufs, de fruits et de petits animaux. A ne pas confondre avec les fouines qui recherchent nos greniers et ont un plastron blanc. Enfin, le chat forestier qui n'est pas un chat sauvage mais bien une espèce à part entière et qui est protégé.

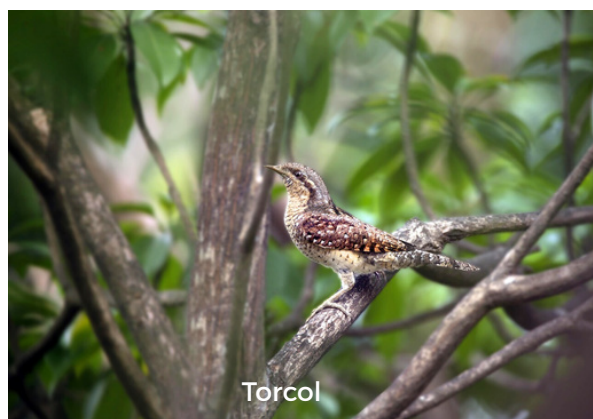
Ensuite, des rapaces nocturnes plutôt rares. La hulotte, la chouette effraie observée toute une saison dans mon grenier et même un couple de moyen ducs qui s'est reproduit à Bonnaïod.

Pour les oiseaux, citons de très nombreux pics : épeiche, noir, vert, mar et, très rare, le pic épeichette de la taille d'une mésange ou, moins connu, le torcol fourmilier. Les milieux humides accueillent canards, hérons et une rareté cette année : la cigogne noire !

Enfin, ces serpents qui peuvent nous effrayer au détour d'un chemin mais qui ne sont pas dangereux et tous protégés, comme les trois espèces de couleuvres toutes présentes à Val-Sonnette.

Rappelons que l'orvet ou serpent de verre est un lézard, grand prédateur de limaces. Il est protégé et de plus en plus rare. Un seul individu découvert sur notre commune en cinq ans !

Tous ces animaux vivent, nichent autour de nous, traversent « nos » routes. Rouler moins vite aux heures où ils sortent peut éviter des collisions dommageables pour tous. Enfin, promener son chien en longe, surtout au printemps, évite la destruction des nids au sol ou la mort de petits. Ainsi nous pourrions continuer à vivre entourés de toute cette faune et éviter que nos enfants ne connaissent les hérissons que « tout plats sur la route » comme ils le disent si souvent à l'école.



Torcol



Orvet

VOS OBSERVATIONS SONT UTILES

Si vous observez un animal sauvage peu commun ou rare vous pouvez signaler sa présence sur l'application **naturaList**. Cela permet d'alimenter les données utilisées pour sauvegarder et défendre notre environnement.

https://www.faune-france.org/index.php?m_id=20015

CHANTIER PARTICIPATIF

Samedi 1^{er} Février, deux professeurs du lycée de Montmorot ainsi que des élus, encadraient une vingtaine de jeunes bénévoles et volontaires pour entretenir l'Espace Naturel Sensible des pelouses sèches de Val-Sonnette. C'est un lieu spécifique et labellisé de haute valeur environnementale. Chaque année, chapeautée par une convention avec Jura Nature Environnement, cette intervention vise à maintenir ce milieu ouvert pour faciliter le développement de la vie sauvage, le passage d'animaux de pâturage et celui des promeneurs. Cette gestion douce entre aussi dans la prévention des incendies et augmente la sécurité des habitants. Armés d'outils manuels et de leur bonne humeur, les bénévoles ont œuvré toute la matinée. Puis tout le monde s'est retrouvé au chaud pour une collation offerte par la commune.

Un beau moment de convivialité.



LES TRAVAUX DE VOIRIE RÉALISÉS PAR LA CCPJ



PAR CATHERINE FOURNIER

Comme chaque année, les membres de la commission communale voirie ont fait le recensement des voiries communales qui avaient besoin de travaux pour établir une liste qui a été transmise à la communauté de communes. La commission intercommunale de voirie a travaillé sur les propositions transmises par les 22 communes. Ci-dessous les travaux qui seront réalisés par la CCPJ :

Dénomination de la voie	Description travaux	Montant HT
Commune déléguée de BONNAUD		
Néant		
Commune déléguée de GRUSSE		
VC n°26-Quartier En Vallot	Reprofilage et enrobés	6 250,00
Commune déléguée de VERCIA		
RD 315E2-Rue du Tilleul	Regard téléphonique (Vu avec Orange)	Fait
VC n°25- Chemin des Fontaines	Balayeuse et couche d'usure	10 762,00
VC n°1-Route de Longeverne	Déformation chaussée après carrefour avec VC7	
VC n°4-Route de Vercia à Longeverne	Fissures importantes à boucher et fossé bouché au carrefour avec le chemin AFR	4 275,00
VC n°8 -Chemin des Vernes	Trous en formation	1 730,00
RD 315-Route de la Combe	Forte érosion due aux eaux de pluie provenant de la chaussée	3 104,00
Commune déléguée de VINCELLES		
VC n°10-Rue du Vernois	Reprofilage et pose d'enrobés	4 705,00
VC n°8, 16, 18-Rues de Riesland/Sablières/Acacias à Bonnaisod	Enduits	21 383,00
VC n°5-Rue du Pérou	Reprofilage et enrobés	7 236,00
VC n°24-Rue des Courtils	Etancher la couche de roulement	
VC n°12-Rue des Fontaines	Travaux d'étanchéification par point à temps ou pontage	
VC n°26- Rue de la Vendée	Flaque devant un avaloir	226,85
VC n°25-Rue des Marronniers	Réparation ponctuelle des arrachements	
Commune déléguée de STE AGNES		
VC n° -Chemin des Vignes	Dérasement des accotements et fossés	5 758,00



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS



PAR CLAUDINE MARCHAND, BÉNÉVOLE AU LAEP

Qu'est ce que le lieu d'accueil enfants parents ?

Il s'agit d'un espace où les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent peuvent partager un moment convivial de jeu et d'échange.

Où se situe ce lieu d'accueil ?

Il se situe dans les locaux de l'école primaire, espace de loisirs de Cousance, rue de la gare, un lieu adapté aux tout-petits.

Quand venir au lieu d'accueil ?

Le lundi de 15h30 à 17h30, en période scolaire. Vous pouvez arriver ou partir à l'heure qui vous convient.

Qui peut venir au lieu d'accueil ?

- Les enfants de moins de 6 ans avec leur famille.
- Les futurs parents.

Que peut-on faire au lieu d'accueil ?

- Jouer, partager un moment agréable avec son enfant, d'autres adultes et d'autres enfants.
- S'éveiller, expérimenter et découvrir ensemble.
- Vivre un moment de partage autour de chansons, d'histoires à la découverte de jeu.
- Observer les enfants évoluant au sein d'un groupe.
- Discuter avec d'autres adultes, créer des liens.

Au lieu d'accueil, il vous sera demandé :

- Votre prénom, celui de votre enfant ainsi que son année de naissance, votre lieu d'habitation et votre lien de parenté.
- De respecter l'anonymat (Pas de photos).

Les accueillants qui seront présents au lieu d'accueil :

- Ils seront toujours deux pour vous accueillir chaleureusement.
- Ils seront à l'écoute, attentifs à vos attentes et besoins.
- Ils feront tout pour que la séance se passe au mieux pour tout le monde, dans une ambiance conviviale basée sur le respect de tous.
- Ils s'engagent à respecter la confidentialité de tout ce qui se vit et se dit au sein du lieu d'accueil de rencontre enfants-parents.

Le lieu d'accueil de Cousance a ouvert ses portes le 17 mars 2025, il est aussi possible d'aller à Saint-Amour dans les locaux de la maison de l'enfance le mercredi de 9h00 à 11h30.



Le LAEP fait partie du pôle social de la CCPJ
La directrice du pôle social est
Mme Christelle BOMY
La vice-présidente en charge des affaires sociales est Mme Brigitte MONNET
Le pôle social c'est aussi : les France Services, les agences postales intercommunales, les maisons d'assistantes maternelles, l'espace de vie sociale, le relais petite enfance, le réseau parentalité.
Contact : social@ccportedujura.fr

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ SUR VAL-SONNETTE

SERVICE DE COMPAGNIE POUR LES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES

La vie vous a éloigné de votre famille et vous vous sentez seuls ?
Je vous propose une compagnie bienveillante pendant la journée,
pour vous aider à briser cette solitude*.

Je vous accompagne pour vos démarches administratives, vous accompagner
au marché, vous aider au jardin ou pour du petit bricolage, vous rendre chez votre
médecin ou tout simplement pour un temps de discussion, des jeux, une promenade,
un peu de lecture et tout autre accompagnement pour votre bien-être...

J'ai 57 ans, je suis propriétaire d'un gîte depuis 10 ans que j'ai entièrement rénové,
je suis organisée, j'aime beaucoup discuter et rire, j'ai une bonne capacité d'écoute.
Dans un premier temps, faisons connaissance !

** J'interviens en complément des aides déjà mises en place (soins infirmiers, aide ménagère, livraisons des repas,...).*

Tarifs : 15€ pour 1H

(Au delà de 10Km de mon domicile, frais de déplacement : 0,80€/Km)

Du lundi au vendredi, entre 9h et 19h

(Accord exceptionnel pour les WE, selon la demande et le lieu de déplacement)

Auto-entrepreneuse, je fonctionne aussi avec les CESU
(Chèques Emploi Service Universel) dont 50% sont déductibles de vos impôts.
Secteurs d'intervention : Lons-le-Saunier SUD et Com. Com. Porte du Jura



Nadine OLIVIER
7, Quartier La Doye à Grusse
39190 VAL-SONNETTE



06 88 24 50 04
nadine.olivier119@gmail.com



NOS HABITANTS ONT DU TALENT

UN ACTE 100 % BÉNÉVOLE

PAR MARC BONGINI

Un acte de civisme doit être connu des citoyens de la commune.

Nous avons sur la commune, à l'arrière de l'ancien bâtiment de la mairie au 18 rue principale à Sainte-Agnès, une barrière qui condamnait l'accès à la cour, celle-ci s'était fortement délabrée au point de tomber.

M. Olivier COLIN a pris l'initiative de la restaurer entièrement et de la refixer !

Un message de gratitude lui a été envoyé au nom des Saintagenois ainsi qu'un geste de remerciement.



LE TENNIS COMME PASSION - UN GRAND BRAVO À ALIX GAND

Le dimanche 23/03/2025, les meilleures joueuses et les meilleurs joueurs du département se sont affrontés sur les installations du Tennis club du bassin lédonien à Lons le Saunier pour décrocher le titre de championne et champion du Jura. Après deux finales perdues lors des dernières éditions de 2023 & 2024, Alix GAND a enfin vaincu le signe indien et s'est imposé après un match en deux set 6/2-6/4 lors des finales départementales. Une performance de plus dans une saison bien remplie qui comptait déjà deux victoires en tournoi. Alix conforte ainsi sa place de numéro 1 du comité du Jura dans sa catégorie d'âge.

Cette victoire lui ouvre les portes des phases finales régionales de la ligue Bourgogne/Franche-Comté du 6 au 8 mai 2025 sur la terre battue des installations de la ligue au lac Kir à Dijon. Cette compétition réunira les meilleurs jeunes talents de la région, prêts à en découdre pour tenter d'accéder aux phases nationales qui auront lieu à Roland-Garros.

En plus de leur qualification, tous les champions et championnes du Jura ont gagné une place offerte par le comité du Jura pour assister à des matchs de Roland-Garros ! Une belle occasion pour Alix de s'inspirer des meilleurs joueurs et joueuses du monde sur la terre battue parisienne. Il foulera pour la troisième année consécutive les allées de Roland-Garros, à l'affût des ses idoles (Alexander Zverev et bien d'autres).



Alix a aussi participé au stage de détection pour être ramasseurs de balle lors du prestigieux grand-chelem parisien et souhaiterait passer les formations pour être arbitre... Des ambitions à la hauteur de sa passion pour la petite balle jaune.

Un merci particulier au tennis club de Saint-Amour et à un autre de nos concitoyens Jean-Éric GASCHARD qui a eu la gentillesse d'entraîner quelques fois Alix et de lui transmettre son expérience précieuse.

Alix, nous te souhaitons encore de nombreuses victoires...

et ouvrez l'œil, peut-être verrez-vous ce jeune concitoyen sur les écrans lors du prestigieux tournoi de la porte d'Auteuil comme lors de son entrée de rêve en 2023.

L'ACCUEIL DE LOISIRS « LE TIPI » LES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES



Un moment apprécié de tous,
qui se termine par le partage d'une bonne galette



Mme FOREST montre le matériel qu'elle utilisait quand elle était écolière

Cette année, l'accueil de loisirs de Vincelles a organisé des rencontres intergénérationnelles avec la participation de Madame MONNET, Maire de Val Sonnette.

Les enfants et les seniors des communes voisines ont contribué à un temps d'échanges sur la comparaison de l'enfance d'aujourd'hui et d'autrefois.

Cette 1^{ère} rencontre a eu lieu le vendredi 14 février et a connu un vif succès. C'est pourquoi nous avons renouvelé cette expérience le 9 mai autour d'une chasse aux œufs.



En décembre, les familles sont venues assister au spectacle de Noël organisé par l'équipe d'animation et les enfants, avec des danses, chants et stands d'objets confectionnés par les enfants.

Le spectacle de fin d'année a été organisé le vendredi 27 juin avec l'équipe d'animation et l'équipe enseignante en collaboration avec l'association des parents d'élèves « Les p'tits écoliers ». Les familles ont pu découvrir le travail fourni par les enfants à travers divers chants, danses, exposition et sans oublier le court métrage tant attendu !!!

EXPÉRIMENTATION D'OUVERTURE EXTRA-SCOLAIRE

Grande nouveauté cette année à l'accueil de loisirs avec une ouverture en extrascolaire pour la période du 7 au 18 juillet. Afin d'inscrire les enfants intéressés, des plaquettes de programmation ont été distribuées aux familles. Au programme : thématique autour de la nature, une sortie au « domaine de la loge » le mercredi 9 juin et une sortie au labyrinthe de Foucherans le mercredi 16 juillet.

L'équipe d'animation vous souhaite de passer d'excellentes vacances !!!



**Pour toutes questions, merci de contacter l'accueil de loisirs « Le Tipi »
au 03.84.25.16.63
ou alvincelles@ccporteduajura.fr**



Ouverture d'un temps en extrascolaire : une 1^{ère} à Vincelles !

**En moyenne, ce sont 25 enfants/jour qui l'ont fréquenté
avec un pic à 31 enfants
Un vrai succès**

LE FLEURISSEMENT DU VILLAGE : UN ENGAGEMENT BÉNÉVOLE POUR EMBELLIR NOTRE CADRE DE VIE

PAR IRÈNE ROUCHE

Le fleurissement contribue à l'embellissement de notre patrimoine et de notre environnement où il fait bon vivre.

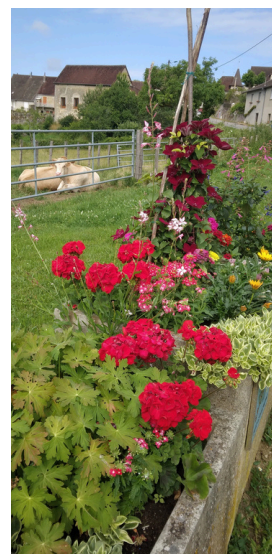
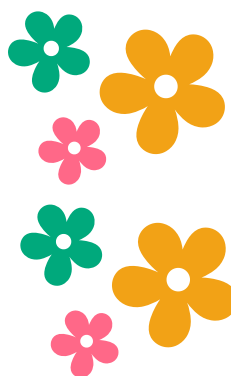
C'est ainsi, comme à pareille époque, que les différentes associations de la commune ainsi que leurs bénévoles œuvrent activement pour l'amélioration du cadre de vie à travers leurs plantations.

De nombreuses plantes aux mille couleurs ont été plantées et ne demandent qu'à s'épanouir. Ce végétal fait également le bonheur des insectes pollinisateurs qui se nourrissent de fleurs.

Un grand merci à tous ceux qui vont contribuer, grâce aux arrosages à leur croissance.

À VINCELLES

C'est Irène, conseillère municipale qui a pris en main le fleurissement : choix des plants, plantation avec l'aide de Pascal, entretien.



À SAINTE-AGNÈS

Sous la houlette des conseillères municipales Béatrice VAUCHER et Françoise RODOT, des bénévoles ce sont retrouvés le samedi 17 mai pour désherber et fleurir les parterres vers la salle des Tilleuls et devant la mairie annexe.



À VERCIA

Depuis de nombreuses années, c'est l'association "Les Amis des fleurs" qui se charge du fleurissement.

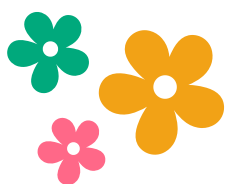
La commune déléguée de Vercia est labellisée à l'échelle régionale et a accueilli mardi 8 juillet les membres du jury départemental. Ceux-ci ont fait le tour du bourg afin d'évaluer la qualité du fleurissement selon des critères bien définis.

Vercia est labellisé une fleur.



À GRUSSE

L'association "Le Comité d'embellissement", œuvre à la mise en valeur de la commune déléguée de Grusse depuis de nombreuses années.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

MAM LES P'TITES Z'ABEILLES

Une nouvelle assistante maternelle rejoint la Mam : Bienvenue ALCIONE !

Depuis le 12 mai 2025, notre maison d'assistante maternelles accueille une nouvelle professionnelle passionnée. : Alcione Joly. Forte d'une expérience de dix années dans le métier, Alcione a intégré avec enthousiasme l'équipe déjà en place.

Son savoir-faire et sa douceur ont immédiatement trouvé leur place au sein de notre quotidien auprès des tout-petits.

L'année a été marquée par plusieurs moments forts, notamment l'opération plants et l'opération paëlla, qui ont rencontré un vif succès. Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant contribué à leur réussite.

Dans cette dynamique d'autres manifestations sont en cours de préparation avec pour objectif de favoriser les échanges avec les familles, les enfants et les professionnels.

Enfin, nous informons les familles qu'une place à temps plein est actuellement disponible pour l'accueil d'un enfant âgé de 0 à 3 ans à partir de la rentrée prochaine. Pour tout renseignement, nous vous invitons à prendre contact avec l'équipe.



Lesptiteszabeillesmam39@gmail.com

[Annabelle 06-85-44-25-58](tel:0685442558)

[Catherine 06-24-14-50-47](tel:0624145047)

[Alcione. 06-27-41-07-11](tel:0627410711)

FOYER RURAL DE VERCIA

PAR NATHALIE FOURNIER

CE QU'IL S'EST PASSÉ...

La troupe de théâtre a joué la pièce : « Le gang des mamies flingueuses », d'Angélique SUTTY.

Elle s'est produite, à la salle du Foyer Rural de Vercia, le samedi 15 mars, le dimanche 16 mars et le vendredi 18 avril. Puis la troupe s'est déplacée à Flacey-en-Bresse le samedi 22 mars, à Montaigu le vendredi 28 mars et à St Amour le samedi 12 avril.

À plusieurs reprises, les acteurs ont fait salle comble... avec un public bien détendu et attentif !

Samedi 21 juin, le Foyer Rural de Vercia a organisé un repas champêtre avec des poulets à la broche. Il faisait très chaud, mais les personnes présentes se sont régalées !

Nous tenons à remercier les deux associations qui nous ont aidées pour l'organisation de cette manifestation : « le VAL » de Vincelles et « les Amis des Fleurs » de Vercia.

Dans le cadre de notre engagement à dynamiser la vie culturelle de nos petits villages, notre association a eu le plaisir d'inviter un groupe de musique talentueux venu tout droit de Paris : « Lapp's ». Grâce au soutien de nos membres et partenaires, nous avons pu financer leur venue afin d'offrir un concert entièrement gratuit à tous les habitants.

Ce moment musical, placé sous le signe du partage et de la convivialité, a rassemblé petits et grands dans une ambiance chaleureuse et festive. Les artistes ont su captiver le public avec leur énergie et leur passion, transformant cette soirée en un véritable moment de bonheur collectif.

Les retours ont été unanimes : les personnes présentes ont passé un excellent moment... et beaucoup espèrent déjà une prochaine édition !

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cet événement une réussite. Ensemble, continuons à faire vivre la culture dans nos villages !

CE QU'IL VA SE PASSER...

Les danseurs et musiciens du groupe folklorique « Les Sygovies » répètent activement en ce moment pour faire découvrir le patrimoine jurassien lors d'un séjour dans la Marne les 2 et 3 août.

Samedi 30 août : concours de pétanque en doublette.

Samedi 15 novembre : repas dansant avec notre célèbre choucroute.



LE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT (GRUSSE)

Une activité intense en 2025 pour le comité d'embellissement de Grusse.

·L'assemblée générale du 2 février à la mairie annexe de Grusse a rassemblé une cinquantaine d'habitants et adhérents autour d'un délicieux civet de sanglier.

·Le 17 mai, les fleurs ont été plantées dans tout le village puis un concert a été organisé à la chapelle.

·Le jambon grillé du 28 juin a été un vrai succès.

·La compagnie les « CATHA' Strophes » s'est donnée en spectacle le 19 juillet au terrain des fêtes.



L'assemblée générale du 2 février

UN CONCERT DANS LA CHAPELLE DE GRUSSE, UNE PREMIÈRE !

La chapelle Saint-Roch de Grusse a accueilli un concert de musique baroque, le 17 mai en début de soirée. Le beau temps était au rendez-vous et le public venu écouter la musique a pu ensuite casser la croûte sur la terrasse de la mairie. Claire Giardelli et Jean-Louis Charbonnier, spécialistes de la musique de cour du XVIIème siècle, ont fait résonner leurs instruments dans ce beau lieu à l'acoustique exceptionnelle. Les cloches se sont même invitées vers la fin du concert, ce qui n'a pas empêché les musiciens de conclure le moment avec de jolis tableaux champêtres. Au programme : Marin Marais, Bach et Vivaldi. Sortie du film « tous les matins du monde », la viole de gambe de Jean-Louis a intéressé certains mélomanes qui ont pu admirer les instruments après le concert.

Le comité d'embellissement de Grusse, organisateur de l'événement, a toutefois regretté que le public n'ait pas été plus nombreux pour cette première dans la chapelle. A peine 50 personnes sont venues alors que ce joli lieu peut en accepter plus de 100.

D'autres concerts pourraient suivre, dans un style différent bien sûr ...



CE 28 JUIN MARQUAIT LE RETOUR DE LA FÊTE DU JAMBON

Annulée l'an passé pour cause d'intempéries, la fête a fait le plein cette année. 168 convives ont partagé le repas dont la star était le jambon grillé à la broche.

La compagnie de théâtre d'improvisation, accueillie à la mairie annexe de Grusse pour ses répétitions tout au long de l'année, a animé le début de la soirée. Les rencontres et discussions sont allées bon train pendant l'apéritif. Des responsables d'entreprises locales en ont même profité pour partager leurs vécus ! Le repas a été servi vers 22 heures. Les 2 DJ ont mis l'ambiance avec des tubes des années 80 et un peu de musette en début de soirée. Les jeunes de la commune étaient présents et ne se sont pas plaints des choix musicaux ! Bref, tous ont passé une bonne soirée.



La fine équipe

dates à venir

Dimanche 07 septembre

les puces reviennent !

Samedi 27 septembre

Voyage à Annecy



Les anciens du comité !

JURASIX

Cela fait maintenant une année que l'association JuraSix Wargame a été créée, nous sommes actuellement 26 adhérents et personne ne s'attendait à ce développement.

L'association en quelques chiffres :

- 26 adhérents dont 4 mineurs
- la moyenne d'âge est de 34 ans
- la tranche d'âge des adhérents est de 11 ans à 54 ans
- 20 adhérents sont du Jura
- 6 adhérents sont de la Saône-et-Loire
- 3 adhérents sont de Val-Sonnnette
- Le plus éloigné réside à Morbier



- 6 wargames différents ont été pratiqués au cours de l'année : Warhammer 40,000, Warhammer Age of Sigmar, Kill Team, Star Wars Légion, Space Weirdos, Star Wars X-Wing

Nous espérons que l'association poursuivra sur cette lancée afin qu'elle perdure le plus longtemps possible et qu'elle puisse donner l'opportunité à chaque wargamer jurassien ou des alentours comme l'Ain et La Saône-et-Loire, de pouvoir pratiquer le jeu et la peinture sur figurines.

Enfin, plusieurs projets ont été discutés lors de la dernière Assemblée Générale :

- Participation au forum des Associations de la Communauté de Communes Porte du Jura
- Investissement dans des tapis de jeu et décors mis à disposition des adhérents et pour les initiations.
- Création de maillots pour représenter l'association lors d'événements et compétitions.

Pour rappel, nous nous retrouvons chaque semaine à l'étage de la salle des fêtes de Vincelles et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour vous faire découvrir nos univers, que ce soit par une initiation ou simplement regarder.

Contact: jurasixwargame@gmail.com



DON DU SANG



Les collectes à venir :

salle de la Grenette Cousance

31 octobre 2025

2 janvier 2026

le vendredi de 15H30 à 19H30

salle polyvalente route de Maynal

39190 Beaufort-Orbagna

Vendredi 5 septembre 2025 de 9H à 13H

Merci de venir faire ce geste qui sauve des vies.

DE « L'AUTOMNE 21 » À LA « COMPAGNIE ENFANTILLAGES »

PAR IRENE ROUCHE

L'association « Automne 21 » voit le jour en 2021 grâce à Léna et Tristan Collomb ainsi que Fanny Loisy afin d'apporter à tous les musiciens, qu'ils soient débutants ou expérimentés, les outils nécessaires pour s'épanouir à chaque étape de leur parcours musical.

Parmi les vingt adhérents, la moitié a suivi les cours de chants animés par Léna, coach vocal de l'association. À l'issue, ces élèves chanteurs ont pu se produire sur scène. Une belle opportunité de surmonter leur timidité.

Pour les plus motivés, un projet ambitieux a vu le jour avec la « Compagnie Enfantillages » pour créer une comédie musicale autour des films d'animation liés à l'enfance.



L'objectif est d'offrir aux enfants hospitalisés ou en situation de vulnérabilité, une parenthèse joyeuse remplie de rêves, de réconfort et de légèreté. Ce côté social est très important pour les membres.

Ce spectacle haut en couleurs et en personnages a été joué le 9 mars dernier à l'espace Val Sonnette à Vincelles.

L'ensemble du public, petit et grand, a été conquis.

Il est possible d'adhérer à cette association pour contribuer à leur projet ou simplement pour les soutenir.

LES ARTISTES DE VAL-SONNETTE

PAR MARIE-CLAIRE ROY

L'année 2025-2026 sera de nouveau animée par les cours de peinture multi méthodes orchestrées par Michèle COLOUBIEFF

les lundis et mercredis

même lieu à côté de la mairie de Val-Sonnette
et même heure

17h30 à 19h le lundi

et

16h à 17h30 le mercredi

à partir de la semaine 37

semaine du 8 septembre

N'hésitez pas à venir essayer de passer un moment de convivialité reposante et pourquoi pas vous découvrir un talent caché.



Il orne désormais la salle du conseil municipal




SPECTACLE À PARTIR DE 6 ANS

Farmall c'est le débarquement d'une icône rurale : le tracteur Mc Cormick Farmall F 137D pour faire son Farmall Show : un récital country music - littéralement "musique de la campagne".

Accompagné de trois campagnards jurassico-texans, il va faire résonner l'air de la campagne, faire vibrer sa carcasse et agiter celle des autochtones au rythme de son moteur et de ses anecdotes.

Quelles anecdotes ? Celles d'un vieux tracteur rouge, symbole de la mécanisation agricole, qui a convoqué cet instant de spectacle dans l'esprit de toujours cultiver « to farm all ». Il souhaite épandre son témoignage agro-historico-philosophico sur lui, sur l'Histoire, sur ce qui a changé, ce qui change et ce qu'il aimerait voir changer...

TARIF + 18 ANS AU CHOIX À PARTIR DE 8€
TARIF 6-18 ANS AU CHOIX À PARTIR DE 5€
TARIF - 5 ANS GRATUIT

ANTICIPEZ ET ACHETEZ VOS PLACES SUR WWW.FOYERSRURAUXFC.COM

FOYERS RURAUX FEDERATION INTERDÉPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX
 05 84 47 11 39 | FDJR39@wanadoo.fr
 13 12 50 50 | WWW.FOYERSRURAUXFC.COM



CASA

COMITÉ D'ANIMATION DE SAINTE-AGNÈS

PAR GUY FRIEDLY

Chaque année et ce depuis 24 ans, le 1er dimanche de septembre midi le CASA - Comité d'Animation de Ste Agnès- organise un repas champêtre qui rassemble les habitants de Ste Agnès et de nombreuses personnes de l'extérieur. Le repas est très apprécié particulièrement les jambons cuits à la broche. Cette année l'animation sera faite par Mr Pascal Arbez.

Le 19 octobre, nous aurons également le plaisir de se retrouver à la salle des fêtes de Vercia pour une paëlla qui sera animée par Angélique Neuville et les manifestations 2025 se termineront le 28 novembre par une dégustation des vins du beaujolais.



REPAS CHAMPETRE

AVEC ANIMATION

Dimanche 7 SEPTEMBRE 2025

Place des Tilleuls - 39 STE-AGNES

Apéritif offert à table
 Entrée
 Jambon à la broche
 et son accompagnement
 Fromage
 Dessert et café

Boissons en supplément

COMITE D'ANIMATION DE SAINTE AGNES

Places limitées - Reservation Obligatoire

Adultes 25 € Enfants 12 € Règlement avant le 30 août 2025

NOM Prénom : _____

Adultes _____ Enfants (jusqu'à 10ans) _____ TOTAL _____

Tél / mail _____

Souhaite être à la table de _____

Règlement de préférence par chèque à l'ordre du CASA à remettre à
 FRIEDLY Guy 11 rue de Ronde 39190 Ste Agnès Tél 07 81 24 28 25
 ou RODOT Françoise 15 Froideville 39190 Ste Agnès Tél 06 32 69 31 32

PETITS RAPPELS

Bien vivre ensemble nécessite d'accepter quelques règles, comptant sur la compréhension de tous pour faire société.

SUR LE BRÛLAGE

Le brûlage des déchets verts produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises est interdit, que ce soit à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.



Le brûlage de déchets vert est passible d'une amende de 4ème catégorie : 750 €. Cette contravention pour manquement aux dispositions du code de l'environnement n'empêche pas d'autres poursuites en fonction des conditions observées.

SUR LES DÉPÔTS DE DÉCHETS

Tout dépôt sauvage d'ordures, sur un terrain privé ou public, est strictement interdit.



Lancement de procédures administratives qui sont énoncées à l'article L 541-3 du code de l'environnement et qui prévoient notamment le paiement d'une amende de 15 000 euros mais aussi le cas échéant le lancement de poursuites pénales.

SUR LE BRUIT

Attention, le bruit est réglementé par arrêté préfectoral et par arrêté municipal.



Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés:

du lundi au vendredi

8h00 à 12h00

et de 13h30 à 19h30

les samedis de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

SUR LA DIVAGATION DES ANIMAUX

Oltre la réglementation nationale, un arrêté municipal précise que dans un but de sécurité et de tranquillité, la divagation des animaux sur la voie publique, et notamment celle des chiens, est réglementée.



Article 1 : Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération.

Article 2 : Tout chien errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende.

LE CALENDRIER DE VAL-SONNETTE ET N'oubliez pas de suivre nos actualités sur PANNEAU-POCKET OU LE SITE DE LA COMMUNE

24 août	Le VAL Vincelles	Concert et repas partagé
30 août	Foyer Rural Vercia	Concours de pétanque en doublette
7 septembre	Comité Embellissement Grusse	Les puces - Repas sur place
7 septembre	CASA Sainte-Agnès	Repas champêtre
13 septembre	Le VAL Vincelles	Spectacle FARMALL
27 septembre	Comité Embellissement Grusse	Sortie au lac d'Annecy - Déjeuner-croisière
17 octobre	Le GAB et la Commune de Val-Sonnnette	Festival Aliment er re
19 octobre	CASA Sainte-Agnès	Paëlla animée par Angélique NEUVILLE
15 novembre	Foyer Rural Vercia	Choucroute - Repas dansant
28 novembre	CASA Sainte-Agnès	Dégustation Beaujolais
29 novembre	Commune de Val-Sonnnette	Repas des aînés
13 décembre	Commune de Val-Sonnnette	Spectacle de Noël et goûter

REMISES CARTES AVANTAGES JEUNES

Elles seront disponibles au secrétariat de
mairie début septembre.
La date sera précisée sur Panneau Pocket

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il aura lieu début 2026
C'est un enjeu important pour la commune.
Merci d'y participer.